

Mairie d'Obernai
Monsieur Bernard Fischer
CS 80 205
67213 Obernai Cedex

Obernai, le 22 juin 2023

Objet : Questions orales - Conseil municipal du 26 juin 2023

Monsieur le Maire,

Conformément à l'article 9 du règlement intérieur du Conseil municipal de la ville d'Obernai, j'ai l'honneur de formuler au nom de notre groupe une question orale, comportant un intérêt local ou un lien direct avec les affaires relevant de la compétence de la collectivité.

Comme le prévoit le règlement intérieur, notre question vous parvenant deux jours ouvrés francs au moins, hors samedi et dimanche, avant la séance du 26 juin, je vous remercie de la porter à l'ordre du jour de cette séance, à la suite des points soumis à délibération du conseil municipal.

Question : Requête au tribunal administratif du groupe Hentz

Nous souhaitons revenir sur les questions orales portant sur les relations entre la ville d'Obernai et le groupe Hentz, posées en séance le 28 juin 2021 et le 12 décembre 2022, au sujet des suites de la délibération du conseil municipal du 27 mai 2019 actant la cession des dépendances du château de la Léonardsau au groupe Hentz.

En 2021, au vu de l'immobilisme de ce dossier, vous nous aviez indiqué que « *la crise sanitaire avait entraîné des retards dans un certain nombre de décisions ou de projets* » et que « *le dossier est toujours en instruction* ». Fin 2022, vous nous informiez finalement qu'en raison de l'«*évolution significative du projet initial ne répondant en rien au projet primitif* », vous aviez signifié au groupe Hentz en mai 2022 que la délibération de 2019 était caduque. A cette date, en réponse à notre interrogation, vous nous aviez affirmé qu'il n'y avait pas de contentieux avec le groupe Hentz.

Par un acte administratif daté du 31 mai 2023 et consultable sur le site de la ville, nous avons relevé que le cabinet LEONEM avait été chargé de défendre les intérêts de la ville d'Obernai dans le cadre d'une requête déposée Tribunal administratif par le groupe Hentz.

Nos questions :

Pouvez-vous nous apporter des informations sur la teneur de cette requête ?

Quelles sont vos intentions pour le devenir des dépendances de la Léonardsau ; le cas échéant et en l'absence de point de restauration dans le château, la cession à une autre société privée en vue de l'ouverture et de l'exploitation d'un lieu de restauration reste-t-elle d'actualité ?

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à notre demande je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

Pour le groupe Imaginons Obernai,
Catherine Edel-Laurent